

# Procès verbal de l'assemblée générale de l'association l'albatros du 1er mars 2008

Les membres de l'association l'albatros se sont réunis en assemblée générale le samedi 1er mars 2008 à 15h52 à la maison des associations, 63, avenue Pasteur à Troyes.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents, représentés et excusés. L'assemblée est présidée par Mme Anne SISTERNAS en qualité de secrétaire, la présidente Mme Virginie de l'HAMAIDE étant excusée, de Mme Carméla FORGET, trésorière. Le secrétariat est assuré par Mme Céline PERRIN, membre du bureau.

La secrétaire excuse la présidente de son absence et remercie les personnes présentes de s'être déplacées à cette assemblée générale. Elle rappelle l'ordre du jour qui est:

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2006 du 17 mars 2007

Rapport d'activités 2007 présenté par la secrétaire

Rapport financier 2007, présenté par la trésorière

**Réélections :**

élection d'un président

**élection d'un vice président**

élection d'un secrétaire

élection d'un trésorier

**changement de statuts**

**Sortie de fin d'année au musée de Cluny à Paris (musée du moyen âge)**

Questions diverses

Elle présente le rapport moral de la présidente dans lequel cette dernière annonce sa démission pour raison personnelle mais annonce sa présentation au poste de vice-présidente car elle continuera de participer aux activités de l'association. L'année 2007 a été calme avec peu d'activités proposées faute de temps pour la préparation. Les réunions de soutien à la parentalité ont bien fonctionné avec une moyenne de 9 personnes à chaque réunion. Nous avons eu deux temps forts en Novembre : la participation au salon Enfantilla, ce qui nous a permis de nous faire connaître du grand public et notre conférence sur les mathématiques. Lors de la réunion de bureau précédente, nous avons décidé de changer les statuts car ils ne nous paraissaient pas en accord avec les principes et les activités de l'association. Nous présentons donc les changements des articles 4,5,8,12,13 que nous voterons lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en juin. Trois membres de l'association sont entrés en formation pour aider l'Albatros à mettre en place un projet d'information des enseignants et des soignants dans les établissements scolaires.

Puis lecture est faite du rapport d'activités.

La trésorière intervient pour commenter le rapport financier. L'association a dégagé un résultat de 32€41. La CAF et la DDASS nous ont accordé respectivement 296€ et 500€ de subventions pour nos actions de soutien à la parentalité.

La secrétaire reprend la parole pour informer des dates pour la sortie de fin d'année à Paris au Musée de Cluny (14 ou 28 juin 2008). Après débat, il s'avère que peu de personnes pourront être libre à ces dates: une nouvelle date est fixée au 24 mai : charge à la secrétaire de recontacter le musée pour savoir si une visite est possible ce 24 mai. Le thème de la visite guidée est choisi par les membres de l'assemblée à savoir "l'enfance au moyen âge".

Une adhérente, Mme Figiel, veut bien faire partie du bureau. Elle se propose également d'accompagner Mme Sisternas à la préfecture pour demander des renseignements sur les articles 12 et 13 des statuts.

Plus personne ne demandant la parole, la secrétaire met au vote les différents points de l'ordre du jour:

**Première résolution:** l'assemblée approuve le rapport moral de la présidente. Cette résolution est adoptée à la majorité de 13 voix.

**Deuxième résolution:** l'assemblée approuve le rapport financier. Cette résolution est adoptée à la majorité de 13 voix.

**Troisième résolution:** l'assemblée approuve la présentation des modifications des statuts. Cette résolution est adoptée à la majorité de 13 voix

**Quatrième résolution:** l'assemblée approuve le PV de l'assemblée générale 2006 du 17 mars 2007

**Cinquième résolution:** Il est procédé à l'élection à main levée des membres administrateurs du bureau, composé comme suit:

Présidente: Mme GRASER Françoise

Vice présidente: Mme de l'HAMAIDE Virginie

Secrétaire: Mme SISTERNAS Anne

Trésorière: Mme PERRIN Céline

Cette résolution est adoptée à la majorité de 13 voix par candidats

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.

De l'assemblée, il a été dressé le présent Procès verbal signé par le président et la secrétaire de séance

La Présidente  
Mme Graser

La secrétaire de séance  
Mme PERRIN